

Réunion municipalité/ écoles Covid 19

1) La municipalité ouvre-t-elle les écoles ?

Reprise de l'école pour la commune de Cherves

7 enseignants sur 7 en primaire vont faire leur rentrée.

2 enseignants sur 3 en maternelle.

2) Les grands principes énoncés par le Premier ministre

- la réouverture progressive des maternelles et des primaires

- garantir la réussite éducative des élèves

- les collectivités et les directeurs/directrices organisent la reprise

- garderie et cantine

- mesures de sécurité : masques pour les enseignants fournis par l'éducation nationale et pas de masque pour les enfants sauf pour les élèves ayant des fragilités ou présentant de la fièvre.

- Effectifs au 30 avril des primaires volontaires

- CP 9 et 6

- CE1 : 6 et 7

- CE2 : 9

- CM1 : 6

- CM1/CM2 : 16 /17 soit un total de 59 pour l'instant

D'autres familles attendent les mesures prises par l'école et la mairie avant de donner une réponse.

- garderie, transport et cantine

—► Garderie

Elle sera assurée dehors dès 7h30 jusqu'à la reprise de la classe et jusqu'à 18h30 : terrain + préau. Pas de jeux collectifs mais du coloriage fourni. Les parents n'entrent pas dans l'école, c'est le personnel qui verra la famille et donnera l'enfant un par un à la grille.

—► Transport :

- prestataire extérieur assurera le service : bus désinfecté à chaque sortie, un enfant sur deux sur les sièges, gel hydro alcoolique si nécessaire, chauffeur avec masque. Pas d'accompagnant en plus.

- bus communal : deux circuits si nécessaire avec les mêmes précautions et un accompagnateur en plus. Adaptabilité des horaires.

- cantine : la société SODEXO reprendra la distribution des repas en respectant les protocoles de livraison. Concernant le réfectoire, 30 élèves peuvent y manger en respectant la distanciation sociale donc deux services en primaire avec désinfection de toute la salle (tables/ chaises...) entre les deux. Le personnel aura un masque, une visière et des gants. Chaque enfant apportera sa bouteille d'eau afin d'éviter d'avoir des pichets. Sinon, ce sera uniquement le personnel qui servira de l'eau pour ceux qui n'auraient pas de bouteille. Dans le cas où il y aurait plus de 60 élèves, la classe des CM située à côté servira aussi de réfectoire. Tous les vendredis, il y aura un repas pique-nique pour soulager un peu le personnel. Même procédure pour s'inscrire à la cantine : prévenir une semaine à l'avance soit en allant sur cantine@cherves-richemont.fr soit en téléphonant au 05 45 32 36 47. Il y a aussi le site de la commune où se trouve un formulaire.

Attention, pour les enfants qui ont un PAI alimentaire, ces derniers ne pourront pas manger à la cantine pour l'instant.

- le centre de loisirs : Il reprend dès le mercredi 13. Modalités sur le nombre à voir car gérer par le Grand Cognac. Pour respecter les gestes barrières, nombre limité.

Les mesures de protection envisagées par la municipalité

- savon en quantité suffisante pour les élèves avec des lavabos en face de chaque classe. Lavage des mains réguliers (au moins 4 fois par jour).

- gel hydro alcoolique pour les adultes
- visière plexiglas pour les adultes
- masques pour les adultes : la municipalité en a commandé 3 000 à 3,50€ l'unité donc un investissement important, ils seront destinés principalement pour le personnel.

Mesures de désinfection

- nettoyage deux fois par jour des classes : une fois dans la journée et une fois en fin de journée
- nettoyage des toilettes : le plus souvent possible (de 2 minimum à 4). Urinoirs et deux WC ouverts côté garçons et trois chez les filles.
- la salle d'isolement pour un éventuel malade serait la salle de la garderie.